

Séance extraordinaire du 11 décembre 2023

Province de Québec Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue le lundi 11 décembre 2023 à 19 h 30, au 1230, rue Principale.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

Mme Nancy Mignault, mairesse
Mme Line Bélanger, conseillère
M. Jocelyn Isabelle, conseiller
M. Guy St-Arnauld, conseiller
M. Marc Bastien, conseiller
M. Nicolas Gauthier, conseiller
M. Paul Langevin, conseiller

FORMANT QUORUM

Constatant que les avis de convocation ont été expédiés, conformément à l'article 156 du *Code municipal*, le conseil procède à l'ouverture de la séance.

D'entrée de jeu, madame la mairesse remercie les membres du conseil et mesdames Vallée et Larocque pour le travail effectué à la réalisation des prévisions budgétaires 2024.

1. Ouverture de la séance

La session est ouverte à dix-neuf heures trente (19 h 30) sous la présidence de madame Nancy Mignault, mairesse. Madame Nathalie Vallée, directrice générale et greffière trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2023-12-304

Il est **proposé** par Guy St-Arnauld, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour comme suit :

Ordre du jour

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2024**
- 4. Adoption du programme triennal des immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026**
- 5. Période de questions**
- 6. Clôture de la séance**

ADOPTÉE UNANIMEMENT

La mairesse s'adresse aux personnes présentes et expose ses orientations face au budget 2024.

Séance extraordinaire du 11 décembre 2023

3. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2024

2023-12-305

Il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Paul Langevin et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès adopte les prévisions budgétaires pour l'année 2024, présentant des revenus et dépenses de **7 111 097 \$**, telles que déposées.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

4. Adoption du programme triennal des immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026

2023-12-306

Il est **proposé** par Guy St-Arnauld, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès adopte le programme triennal des immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

5. Période de questions

Début : 19 h 57;
Fin : 20 h 22.

6. Clôture de la séance

2023-12-307

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que la séance soit levée à 20 h 22.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

Nancy Mignault,
Mairesse

Nathalie Vallée, g.m.a.
Directrice générale et
Greffière trésorière

Je, Nancy Mignault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.